



EIT.valais

# Electricien chef de chantier

Formation continue



Informations en ligne  
[www.formationbm.ch](http://www.formationbm.ch)



EIT.valais

## **Contact**

Bureau des Métiers  
Rue de la Dixence 20  
CP 141, 1951 Sion  
Tél. : 027 327 51 11  
Fax : 027 327 51 80  
[www.formationbm.ch](http://www.formationbm.ch)

## **Team Formation Continue**

Tél. : 027 327 51 20  
e-mail : [ffc@bureaudesmetiers.ch](mailto:ffc@bureaudesmetiers.ch)

## **Conditions générales**

- Une inscription peut être annulée sans frais si l'annulation est faite pour de justes motifs, par écrit et lettre signature à la Direction des cours, **15 jours** ouvrables avant le début du cours.
- Passé ce délai, le montant de l'inscription est dû dans son entier.
- Afin d'assurer le bon déroulement des cours, un nombre minimal et nombre maximal de participants sont fixés (décision de la commission).
- Les places étant limitées, ces dernières seront attribuées par ordre chronologique d'inscription.
- Le/la participant reçoit une directive qu'il devra accepter avant le début de la formation.



## Public cible

---

Monteurs-électriciens – Installateurs-électriciens CFC – Planificateurs-électriciens CFC – Télématicien CFC – Electricien de montage CFC avec 1 année de pratique avant le début de la formation.

## Description des cours

---

Préparation pour l'obtention du certificat d'Electricien Chef de Chantier USIE en 5 modules et un examen final.

Les électriciens chefs de chantier dirigent des projets et des équipes d'installation. Grâce à leurs connaissances techniques en courant fort, en courant faible, en télécommunication et des normes, ils exécutent des installations électriques selon les règles. Ils établissent des plans d'installation, des schémas, des métrés et des rapports en régie. Ils participent aux réunions de chantiers, coordonnent les commandes et proposent des solutions économiques et innovantes.

## Connaissances préalables

---

Bonnes connaissances, des installations électriques du bâtiment, acquises au terme de l'apprentissage et la pratique normale de la profession.

Le détenteur d'un CFC d'électricien de montage doit démontrer d'une activité pratique, en Suisse, sous la responsabilité d'une personne de métier d'une année avant le début de la formation.

## Aide financière\*

---

Les candidats travaillant dans une entreprise valaisanne bénéficieront d'une subvention de base de la part de la CPP valaisanne sous condition ;

- Cotisation à la contribution professionnelle
- 80 % de présence suivie à la formation

\* Conditions pour les cotisants à la contribution professionnelle : en cas de réussite, le montant total de la subvention est de CHF 2'000. —.

Pour les membres de EIT.valais, CHF 1'500. — en plus des CHF 2'000. — sera octroyé.



## Module 1 : Courant faible / Télécommunication

- ▶ Installation de communication ;
- ▶ Téléphonie – installation multimédia ;
- ▶ ALL-IP ;
- ▶ Contrôle accès, effraction, incendie ;
- ▶ Interphonie, vidéo-surveillance ;
- ▶ Installation télévision (CATV, SAT) ;
- ▶ FTTH ;
- ▶ Télématique, composants ;
- ▶ Topologie, matériel réseau, supports transmission ;
- ▶ Accès réseaux, Internet ;
- ▶ Mesures, travaux pratiques

## Module 2 : Installations courant fort

- ▶ Electrotechnique, révision ;
- ▶ Moteurs, schématiques ;
- ▶ Energie du bâtiment ;
- ▶ Eclairagisme ;
- ▶ Automation – domotique (Logo, KNX, Zeptrion)

## Module 3 : Normes, Règles de la technique, Sécurité au travail

- ▶ Normes NIBT - OIBT ;
- ▶ Info 1000 ;
- ▶ Technique de mesure, contrôles installation, travaux pratiques ;
- ▶ Parafoudre, normes 4022 ;
- ▶ Sécurité au travail



## Module 4 : Tracé de plans (avec module 5)

### Tracé de plans

- ▶ Symboles, révision de base ;
- ▶ Traçage plans, villa ou petit immeuble, installation domotique, télécommunication ;
- ▶ Schématique, calcul des puissances

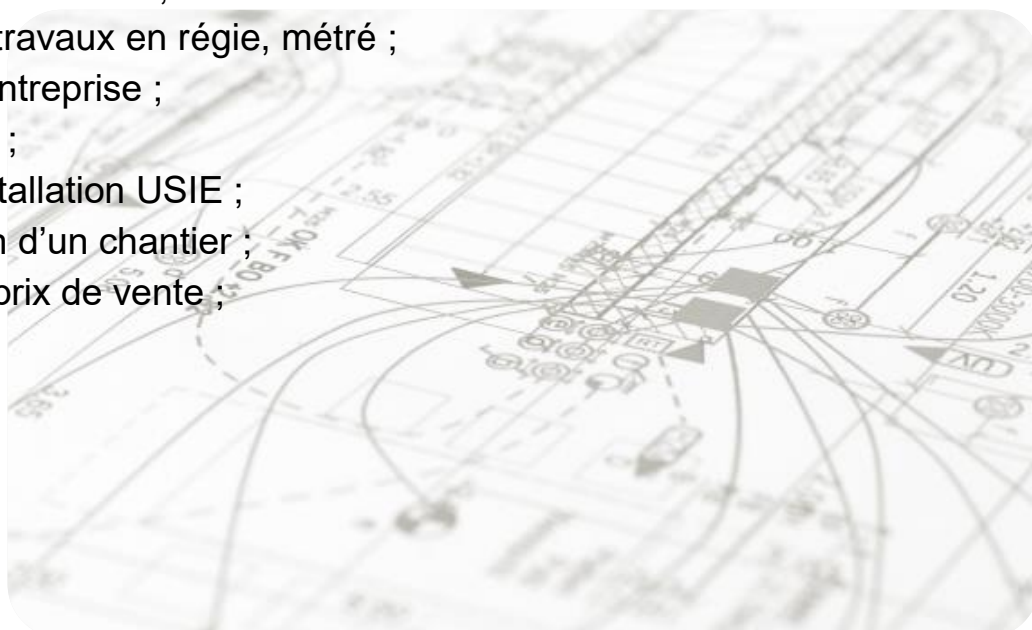
## Module 5 : Métré, Calculation – Gestion d'entreprise (avec module 4)

### Métré, calculation

- ▶ Métré d'après CAN ;
- ▶ Métrage de diverses installations ;
- ▶ Exercices pratiques avec WinProgitel

### Gestion d'entreprise

- ▶ Convention collective ;
- ▶ Facturation travaux en régie, métré ;
- ▶ Contrats d'entreprise ;
- ▶ Normes SIA ;
- ▶ Temps d'installation USIE ;
- ▶ Organisation d'un chantier ;
- ▶ Calcul d'un prix de vente ;



## Examen final : Conduite de chantier

L'examen final ne fait pas l'objet d'un cours spécifique, mais d'un travail personnel que le candidat devra fournir. Il comporte l'élaboration d'un projet entreprise (classeur) et d'un travail écrit (école).

L'accès à l'examen final n'est possible que si le candidat a réussi les **5 modules**.





EIT.valais

## Durée

---

Formation en cours d'emploi, organisée tous les samedis matin de 7h50 à 11h50. La Durée de la formation 2 ans. Période de septembre à décembre et de janvier à mai.

## Lieu

---

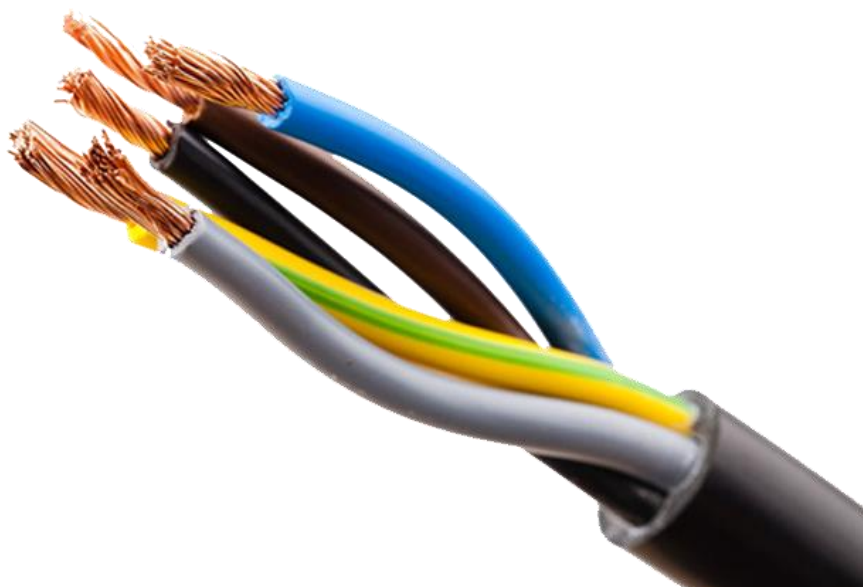
Ecole professionnelle technique des métiers (EPTM), Ch. St-Hubert 2, 1950 Sion

## Finance d'inscription

---

### Modules 1 à 5 et examen final

Cotisant Contribution professionnelle	Fr. 700. –/module
Non-cotisant Contribution professionnelle	Fr. 1'100. –/module





**Bureau des Métiers**  
Rue de la Dixence 20  
Case postale 141  
1951 Sion

Tél : 027 327 51 20  
Fax : 027 327 51 80

[tfc@bureaudesmetiers.ch](mailto:tfc@bureaudesmetiers.ch)  
[www.formationbm.ch](http://www.formationbm.ch)